

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Claude Kergoat-Blais

<https://www.cadre21.org/membres/9fff6d6dd5b830b472f91352>

Date d'obtention : 2021-03-16 14:54:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La première étape est de parler à l'auteur du signalement (parfois la victime, des ados témoins, ou la personne qui reçoit les sextos), pendant cette rencontre il faut les soutenir.

Ensuite, il faut évaluer l'incident, donc remplir la grille d'évaluation d'incident avec l'auteur du signalement pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de l'incident.

Ensuite, il faut vérifier l'information, s'il y a d'autres ados impliqués, il faut remplir la grille d'évaluation avec eux seul à seul. Il faut aussi confisquer les téléphones qui peuvent avoir de la pornographie juvénile à l'intérieur. L'intervenant ne doit jamais consulter ses images.

Avec les informations recueillies, on peut évaluer s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif.

S'il s'agit d'un acte malveillant, on ne rencontre pas l'instigateur de l'évènement, mais on confisque le cellulaire. Ensuite il faut contacter les policiers.

S'il s'agit d'un acte impulsif, on rencontre l'instigateur pour compléter la grille d'évaluation avec celui-ci ainsi que confisquer son cellulaire. On contacte la police ensuite.

À tout moment si un ado ne collabore pas au processus, il faut contacter la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Pour le cas #1 : Je retiens que l'on doit déclencher le protocole sexto même lorsqu'un témoin de la situation vient nous voir. Dans ce cas ci, c'est l'amie d'une ado qui aurait envoyé le sexto qui vient nous voir. Il est important de remplir la grille d'évènement avec l'auteur du signalement et rencontrer la victime par la suite.

Cas #2 : Je retiens que si la victime vient nous voir pour un cas de sexto, mais que cela semble ne pas être un sexto à première vue, il faut rencontrer les personnes impliquées et remplir les grilles avec eux. Si après la cueillette d'information il ne s'agit pas de sexto, il faut traiter l'évènement selon les politiques de l'école.

Aussi, si les sextos impliquent une personne adulte, il faut remplir les grilles avec les ados impliqués, confisquer les téléphones et ensuite contacter les policiers.

cas #3 : Si un parent dénonce une situation de sexto entre son ado et un autre ado, on réfère à la police, car il n'y a aucune information qui indique qu'il y a des répercussions pour l'ado au sein du milieu scolaire.

Aussi dans ce cas, on a des informations que l'agresseur fait de l'extorsion (demande de l'argent sinon il diffusera les photos) il s'agit donc clairement d'un acte malveillant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Déterminer s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif. Comme l'intervention ne sera pas la même s'il s'agit d'un acte malveillant il faut bien comprendre l'amorce, la nature, les intentions ainsi que l'étendue de l'évènement.

Par contre, la première étape est aussi délicate, il est très important de soutenir la victime et de la rassurer. Parfois, la victime peut être en état de crise ainsi que très désorganiser, il faut intervenir pour qu'elle soit disponible à compléter la grille avec les meilleures informations possible.